



## MISE AU POINT

### FAUSSES ALLÉGATIONS DE LA SPCA D'ARGENTEUIL

**BROWNSBURG-CHATHAM, le 23 juin 2021-** Suite à la publication de certaines informations diffusées sur les réseaux sociaux, la Ville de Brownsburg-Chatham souhaite donner l'heure juste et rectifier les faits concernant la résiliation du contrat entre la Ville de Brownsburg-Chatham et la SPCA d'Argenteuil.

Plusieurs fausses allégations ont été véhiculées par la SPCA d'Argenteuil sur les médias sociaux et il est maintenant temps pour la Ville de donner sa version des faits et informer de la réalité de la situation.

#### HISTORIQUE

Par la résolution numéro 21-01-7 adoptée le 19 janvier 2021, la Ville octroyait un contrat à la SPCA d'Argenteuil pour le contrôle animalier sur tout son territoire pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 2 février 2021.

Un nouveau contrat a été octroyé à la SPCA pour les années 2021-2022 et prenant effet le 3 février 2021, le tout ayant été adopté à la séance du 2 février 2021 par la résolution 21-02-27.

Le 15 juin 2021 lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal, la résolution numéro 21-6-259 a été adoptée dans le but de résilier le contrat de contrôle animalier avec la SPCA d'Argenteuil.

#### DES MANQUEMENTS RÉPÉTÉS

Au cours de la courte période qu'a duré le contrat entre la Ville de Brownsburg-Chatham et la SPCA d'Argenteuil, plusieurs points négatifs ont été notés :

- nombreuses plaintes sur la qualité des services du représentant officiel de la SPCA ont été reçues à la Ville;
- plusieurs manquements aux exigences du contrat ont été signalés à la SPCA par la Ville;
- la SPCA n'a jamais fait de suivis appropriés suivant les avis reçus de la Ville.

Un article de l'entente intervenue entre les deux parties formule clairement que pour quelque manquement que ce soit, la Ville peut résilier le contrat sans préavis ni indemnisation dans les 9 premiers mois d'exécution.

Après maintes tentatives et plusieurs avis il a été convenu que le non-respect de l'entente par la SPCA d'Argenteuil n'avait d'autre issue possible que la résiliation du contrat.

#### MÉDISANCES ET FAUSSES ALLÉGATIONS

Il n'est ici aucunement nécessaire d'étaler les nombreux manquements sur la place publique et pour cette raison, la Ville ose espérer que la SPCA cessera immédiatement les médisances et la propagation de fausses allégations.